



REGLEMENT

DE LA COURSE NATURE DE LA VIE

DU 7 et 8 DECEMBRE 2019

DROITS D'ENGAGEMENTS

Course	km	départ	Licence FFA ou Tri	Non-licencié	
Challenge Fournier (La Genote + Les Farfadets)			15€	18€	
Challenge Essarbois (Coureurs de Lune + Entre Ruth et Vie)			20€	24€	

Samedi 7 Décembre								
Coureurs de Lune	15	18h00	9€	13€	2004 et avant			
Body Nature	5	18h10	6€	8€	2006 et avant			
La Genote	11.5	21h00	8€	10€	2004 et avant			

Dimanche 8 Décembre							
Constructions Cougnaud	45	7h30	24€	30€	2002 et avant		
Entre Ruth et Vie	25	8h45	13€	17€	2002 et avant		
Les Farfadets	15	9h00	9€	13€	2004 et avant		
Marche nordique 9km	9	9h10	6€	8€	2004 et avant		
Marche nordique 15km	15	9h10	6€	8€	2004 et avant		
Animation Ecole athlé	-	9h20	GRATUIT	GRATUIT	2011-2013		
Course Poussins	1.8	9h30	GRATUIT	GRATUIT	2009-2010		
Course Benjamins-Minimes	2.4	9h45	GRATUIT	GRATUIT	2005-2008		





DOSSARDS ET INSCRIPTIONS

Inscription et règlement avant le **Dimanche 1**er **Décembre 2019 minuit**.

Sans paiement, l'inscription ne pourra pas être prise en compte.

Non-licenciés : Présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme (ou de la course à pied) en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Autorisation parentale pour les mineurs

Possibilité d'inscription sur place uniquement pour la marche nordique et les courses enfants : clôture des inscriptions 30 minutes avant le départ des courses.

Retrait des dossards :

Chez Endurance Shop Vendredi 29 Novembre et Samedi 30 Novembre

Au centre Leclerc du Poiré sur Vie le samedi de 9h à 15h

Dans la salle Omnisports de la Montparière de 17h à 18h le samedi uniquement pour les Coureurs de Lune (15km nocturne), la Body Nature (5km féminin) et la Genôte (trail urbain)

Dans la salle Omnisports de la Montparière à partir de 7H00 le dimanche.

CESSION DE DOSSARD

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

SÉCURITÉ

Présence d'un médecin, de la Protection Civile, d'une ambulance, signaleurs et commissaires sur les différents circuits. En cas d'incident ou d'urgence (médecin sur place) veuillez contacter l'organisation de la course au 06.28.37.91.89 Les numéros d'urgence restent aussi évidemment disponibles 15, 18 ou 112.

Les participants ne doivent pas présumer de leur capacité physique et technique.

ENTRAIDE ENTRE CONCURRENTS

Tout concurrent est tenu à porter assistance en cas d'accident d'un autre concurrent, dans l'attente des secours.

ASSURANCE

Responsabilité civile

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile souscrite auprès d'Axa Assurances Luc Violleau.

Assurance dommages corporels

Sauf s'ils y ont renoncé, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vivement conseillé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.





ANNULATION

Aucune annulation ni remboursement ne pourront être acceptés sauf avis médical justifiant une incapacité à participer à l'épreuve.

L'organisation se réserve le droit de retarder, d'arrêter les courses, de modifier les parcours voire d'annuler les courses sans préavis en cas de conditions météos qui mettraient quiconque en danger, ce sans que les coureurs puissent prétendre à aucune indemnisation ou aucun remboursement des frais d'inscription.

REGLES SPORTIVES

La compétition se déroule selon les règles sportives de la FFA.

a - Jury

Le jury est composé d'officiels de la FFA, sous l'autorité d'un ou plusieurs juges-arbitre officiels hors-stade. Les éventuelles réclamations peuvent être faites conformément aux procédures fédérales. Leurs décisions sont sans appel.

b - Aide aux concurrents

Toute aide extérieure, y-compris ravitaillement hors-zone, est interdite.

Accompagnateur interdit à vélo ou sur engin motorisé pendant les courses, sous peine de disqualification.

c - Balisage

Les participants doivent respecter le balisage et les consignes des organisateurs. Des signaleurs équipés de chasubles et de lampes pour les épreuves de nuit seront placés aux endroits nécessaires.

d - Bâtons

Le port des bâtons n'est autorisé que sur le parcours de marche nordique.





MATERIEL OBLIGATOIRE

Courses nocturnes (Coureurs de Lune, Body Nature, La Genote) :

- Vêtement avec des bandes réfléchissantes
- Lampe frontale ou ventrale

Constructions Cougnaud (45km):

- Vêtement avec des bandes réfléchissantes
- Lampe frontale ou ventrale
- Réserve d'eau de 1L
- Couverture de survie
- Portable chargé et allumé

LIMITE HORAIRES

Tous les concurrents de toutes les épreuves doivent avoir terminé le Samedi à 22h45, soit 6.5km/h en moyenne pour la Genôte et le Dimanche à 13h00, soit 8km/h pour la construction Cougnaud, 6km/h pour Entre Ruth et Vie, 4km/h pour la marche et marche nordique de 15km.

DROIT A L'IMAGE

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans, dans le monde entier.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

Des poubelles de tri sélectif sont mises à disposition sur le site de la Montparière.

Aucun gobelet ne sera distribué. Chaque participant doit apporter son gobelet.

RAVITAILLEMENTS

1 ravitaillement (solides/liquides) pour les farfadets et les marches nordiques

2 ravitaillements (solides/liquides) pour les courses Entre Ruth et Vie et Constructions Cougnaud

1 ravitaillement à l'arrivée dans la salle du complexe de la Montparière

Aucun ravitaillement (sauf à l'arrivée) n'est prévu sur les courses du samedi soir (Coureurs de Lune, Body Nature et La Genote)

RÉCOMPENSES

1 lot pour chaque participant lors de la remise du dossard.

Seront récompensés les 3 premiers de chaque course (classement hommes et femmes) pour les 5km, 14km et 21 km et les 3 premiers de chaque course enfants (classement garçons et filles) à l'arrivée de chaque course. Chronométrage pour la marche nordique.

Seuls les coureurs présents seront récompensés.